

Secteur caritatif : le rapport 2016 des banques alimentaires



© 2017 Les Echos Publishing

La Fédération française des banques alimentaires a dressé un bilan de son activité au cours de l'année 2016. Il en ressort que les 79 banques alimentaires et leurs antennes réparties en métropole, en Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion ont collecté plus de 106 000 tonnes de denrées.

Près de 65 % de ces produits ont été donnés par des producteurs agricoles, l'industrie agroalimentaire, des grandes et moyennes surfaces et des grossistes et ont ainsi été sauvés de la destruction. 12 % ont été reçus lors de collectes et 23 % achetés grâce aux aides financières de l'État et de l'Europe.

Ces produits alimentaires ont ensuite été répartis entre 5 400 centres communaux d'action sociale (CCAS) et associations (46 % pour des associations indépendantes, 28 % pour les grands réseaux caritatifs telle la Croix-Rouge et 26 % pour les CCAS). Ces différentes structures ont pu distribué l'équivalent de 212 millions de repas. Ainsi, sur les 4 millions de personnes recevant de l'aide alimentaire en France, la moitié d'entre elles dépend de l'action des banques alimentaires.

[Fédération française des banques alimentaires, rapport](#)

[d'activité 2016](#)

© 2017 Les Echos Publishing